



SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 8 MARS 2022

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 18 MARS 2022



Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 18 février 2022,

En présence de 8 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

6 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, Mme Manoëlle MARTIN, M. Philippe EYMERY, Mme Anne FUMERY

1 membre suppléant son titulaire :

M. Luc CHAPOTON	suppléant de	M. Jean DESSESSART
-----------------	--------------	--------------------

1 membre titulaire ayant donné pouvoir :

Mme Nadège LEFEBVRE	Ayant donné pouvoir à	Mme Anne FUMERY
---------------------	-----------------------	-----------------

En présence également de :

M. Mehdi RAHOUI	suppléant de	Mme Caroline CAYEUX
M. Christian DEMAY	suppléant de	Mme Catherine MARTIN
Mme Claire MARAIS-BEUIL	suppléant de	M. Philippe EYMERY

Etaient excusés :

M. Martial DUFLOT, M. Dominique DEVILLERS, M. Frédéric GAMBLIN, M. Jean CAUWEL, M. Denis PYPE, M. Daniel LECA, M. Jean DESSESSART, M. Franck PIA, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2022 03/08-01 relatif à l'autorisation de lancer des négociations en vue de prolonger la durée de la DSP ;

CONSIDERANT que les circonstances imprévues de la crise sanitaire ont considérablement bouleversé l'économie du transport aérien ;

CONSIDERANT que les conditions incertaines de la reprise ne permettraient pas un retour de l'activité au niveau d'avant-crise avant 2024 ;

CONSIDERANT que la prolongation de la DSP, au-delà du 31 mai 2023, pourrait entrer en ligne de compte pour parvenir au rééquilibrage économique du contrat de DSP au regard des pertes d'exploitation enregistrées en 2021.

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

- **AUTORISE** le SMABT à ouvrir des réunions de négociations avec les représentants désignés par la SAGEB en vue de prolonger la DSP d'une durée pouvant aller jusqu'à un an.

Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 18 MARS 2022

Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

